



4, Rue des Chevaliers de la Table Ronde

35380 PAIMPONT

☎ : 02 99 07 81 95

E-mail : ecole.035086e@ac-rennes.fr

Site Internet : www.ecole-primaire-paimpont.ac-rennes.fr

Compte-rendu du Conseil d'école du 16 mars 2023 de 18h30 à 21h15

Étaient présents :

- Sophie VINGERE, Laurence HEUDES, Christelle KERNAFLEN et Sylvain ANDRIEUX, enseignant.e.s
- Deborah HENTZIEN et Vanessa LE PALUD, représentantes des parents d'élèves :
- Gladys DEBRAY, directrice de l'école
- Julien DESSA, adjoint en charge des affaires scolaires.

Étaient excusés :

- Monsieur LE VAN, inspecteur de l'éducation nationale
- Alain LEFEUVRE, maire de Paimpont
- Elodie BRUNET, enseignante
- Élodie BIGOT et Johanna VERDON MARCILLE, représentantes de parents d'élèves

Point sur les effectifs :

Voici l'état des effectifs actuels et les prévisions pour la rentrée 2023 :

	Inscrits au 16 mars 2023	Prévus pour septembre 2023	
Cycle 1 = 39 élèves			
TPS	10	5	Classe de TPS/PS/MS 28 élèves 27 élèves
PS	7	15	
MS	11	7	
GS	11	11	Classe de GS/CP 20 élèves 22 élèves
Cycle 2 = 38 élèves			
CP	9	11	
CE1	16	9	Classe de CE1/CE2 28 élèves 25 élèves
CE2	13	16	
Cycle 3 = 23 élèves			
CM1	15 (-1)	13	Classe de CM1/CM2 23 élèves 27 élèves
CM2	8	14	
Total	100 élèves	101 élèves	

- L'école doit s'adapter à une hausse conséquente de ses effectifs et en particulier réfléchir à l'accueil des toutes petites sections dans la classe de maternelle.
- **Accueil des TPS :** Jusqu'à présent les effectifs de la classe de maternelle permettait d'accueillir sans questionnement les 3-4 élèves en TPS dont les parents en formulaient la demande. Désormais à 27 élèves en maternelle, les conditions d'accueil ne sont plus les mêmes. L'enseignante rappelle que l'environnement de la classe est moins confortable pour les jeunes élèves, forcément plus bruyant, avec plus de sollicitations auprès des adultes de la part de tous les élèves et donc moins de temps à accorder à chacun. L'idée de la charte d'accueil n'est pas idéale mais permet à l'équipe de poser auprès des familles le cadre d'une scolarisation en TPS. (charte présentée en annexe)

Aussi, la directrice indique que l'école devient une école inclusive qui accueille et accueillera des élèves à besoins particuliers pour lesquels une attention renforcée sera nécessaire. L'école doit alors s'adapter et la scolarisation des TPS a besoin d'être questionnée afin de garantir une disponibilité pour tous.

L'adjoint aux affaires scolaires précise qu'il est nécessaire de réguler l'arrivée des TPS tout en gardant la souplesse que l'école a toujours souhaité promouvoir. La charte proposée se centre sur l'enfant et souligne la co-construction de l'autonomie de l'enfant entre la famille et l'école.

Ainsi, Pour inscrire un élève en TPS :

- 1) Rencontre des parents et de l'élève avec l'enseignante de la maternelle et de la directrice.
 - 2) Présentation de la charte d'accueil des TPS à la famille.
 - 3) Prévision du calendrier des 4 demi-journées d'accueil
 - 4) Inscription en mairie à la date de la 1ère demi-journée d'adaptation.
 - 5) Rencontre entre les parents, l'enseignante et la directrice pour valider ou différer l'inscription définitive de l'élève.
- **Accueil des PS** : nous rappelons que la scolarisation des élèves est obligatoire à partir de la Petite Section. Ainsi, les enfants doivent démarrer leur scolarité à la rentrée de septembre, l'année de leurs 3 ans.
 - **Mobilier** : en raison de la hausse des effectifs dans les classes, l'école doit s'équiper de nouvelles chaises et tables adaptées à la taille des élèves. Il est aussi nécessaire de remplacer certaines chaises usagées ainsi que les anciennes chaises de cantine utilisées provisoirement cette année dans les classes de CE/CM.
→ 8 tables + 20 chaises : 1677,96€ : demande d'investissement validée en conseil municipal.

Évaluation d'école

- C'est un nouveau dispositif qui se déploie dans toutes les écoles de l'académie depuis le printemps 2022. Il a pour objectif de déterminer des actions, des perspectives, des projets répondant aux besoins spécifiques des écoles concernées. Tous les 5 ans, les écoles seront amenées à travailler en équipe pédagogique autour de 4 grands domaines :
 - les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement
 - le bien-être de l'élève, le climat scolaires
 - les acteurs et le fonctionnement de l'école
 - l'école et son environnement institutionnel et partenarial

Les parents, les personnels, les élèves à partir du CP vont participer à cette évaluation du 15 au 29 mars en répondant au sondage « Enquête Locale de Climat Scolaire » afin de donner leur avis sur le bien-être à l'école. Ces sondages sont élaborés par le Ministère de l'Éducation Nationale. Les données collectées sont anonymes et seulement à destination de l'équipe pédagogique qui pourra s'en saisir pour développer son rapport d'auto évaluation.

Ce rapport sera remis à une équipe de 4 évaluateurs externes composée d'un inspecteur et possiblement d'un.e directeur.rice , d'un chef d'établissement du second degré, d'un.e conseiller.ère pédagogique... qui viendra à l'école la semaine du 22 mai 2023 pour s'entretenir avec l'ensemble des acteurs de l'école (mairie, personnels, enseignants, représentants de parents d'élèves, amicale laïque, élèves...). De leur côté ils rédigeront un rapport qui sera présenté à l'équipe enseignante. Les conclusions de ce rapport seront présentées lors du dernier conseil d'école de cette année scolaire.

Portes ouvertes de l'école (annexe 2)

- Elles ont eu lieu le samedi 25 mars 2023 de 10h à 11h30 suivi d'un pot offert par la mairie. Ce moment permet aux nouvelles familles de venir découvrir l'école, l'équipe pédagogique. C'est aussi le moment pour les élèves de présenter les projets de l'année à leurs parents.
- Les visiteurs ont aussi pu découvrir l'exposition « la grande lessive » réalisée par les élèves de toutes les classes. Il s'agit d'un événement artistique international éphémère où les participants sont amenés à présenter des productions autour d'une thématique, telle une lessive qui sèche au vent. Ainsi, les travaux des élèves étaient accrochés sur des cordes à linge sous les préaux. Le thème de cette année était « Ma cabane et/est la tienne »
- En parallèle des portes ouvertes, l'amicale laïque organisait une bourse aux jouets dans la salle de motricité de l'école. Les élèves y ont participé en alimentant en jeux/jouets/livres l'espace de gratuité ou en tenant le stand. Il s'agit d'une idée de leur part, évoquée en comité de pilotage éco-école, afin de réduire nos consommations d'énergie en réutilisant des objets.

Bilan OCCE (annexe 3)

- Nous rappelons que les dépenses d'ingrédients concernent la préparation des gâteaux vendus lors des ventes du vendredi soir à l'école mais aussi pour tous les événements culinaires de l'école : confection de soupe, ateliers cuisine avec les résidents du foyer Argoat, gâteaux d'anniversaire dans les classes, goûter de Noël...
- Merci à tous les parents qui ont permis le « rattrapage » de l'action vente de chocolats de Noël en donnant une participation volontaire. Leurs dons ont permis de récolter 164,49€ de bénéfices pour le compte OCCE.
- Le projet danse africaine représente un montant global de 1600 € entièrement financé par l'Amicale laïque que nous remercions sincèrement. Les interventions en musique pour les élèves de la GS au CM2 sont financées par la communauté de commune dans le cadre du projet musique à l'école. Les interventions en musique auprès des élèves de TPS PS MS sont aussi prises en charge par l'Amicale Laïque.
- M.Dessa informe l'équipe que la communauté de commune et donc la mairie de Paimpont soutient financièrement le cirque métropole de Treffendel. Ainsi, les écoles des collectivités concernées peuvent bénéficier de tarifs réduits pour la mise en œuvre d'ateliers de pratique des arts du cirque à l'école.

Demandes d'investissements

- La mairie a validé en conseil municipal les 3 devis proposés par l'école :

- 1) Achat de mobilier (tables et chaises) pour un montant de 1677,96€
- 2) Achat de tapis de gym pour remplacer les 6 anciens tapis qui s'usent et ainsi agrandir la zone du praticable de gymnastique pour un montant de 772,79€
- 3) Achat d'une enceinte avec 2 micros, sa housse de protection et son pied pour un montant de 923,23€. Cet équipement sera utile lors des événements en intérieurs et extérieurs tels que les rentrées scolaires, les fêtes d'école, la fête de l'automne, les chants de Noël... Elle pourra aussi être mise à disposition des associations.

L'équipe pédagogique remercie vivement la municipalité pour le soutien qu'elle apporte à l'école.

- La directrice interroge M. Dessa au sujet du rafraîchissement des peintures dans les salles de classe et le couloir. Les peintures vieillissent et auraient besoin d'un coup d'éclat. M.Dessa propose d'envoyer une demande par mail à M. Le Maire, M. Haupas (adjoint aux bâtiments), aux services techniques et à lui-même. Il semblerait possible de prévoir des travaux progressifs sur les mois d'été durant quelques années consécutives.

Projet Éducatif De Territoire (PEDT)

- Ce projet vise à réunir des personnes en contact avec les mêmes enfants afin de définir des objectifs de territoire communs. Ainsi, les responsables de l'accueil de loisirs, les représentants des associations de rugby, de football et de danse orientale de Paimpont, les représentants de parents d'élèves, les enseignants se sont interrogés sur des problématiques communes.
- Il a été identifiées 4 problématiques communes pour lesquels des objectifs ont été définis en concertation :
 - 1) Problématiques autour du respect des règles de la vie collectivité et de la politesse
→Objectif : Adapter son comportement aux différentes situations de la vie collective
 - 2) Problématiques autour du vivre ensemble : empathie, entraide et bienveillance
→ Objectif : Favoriser les comportements bienveillants et solidaires
 - 3) Problématiques autour des écrans : gestion du temps, adaptation des contenus, influence sur les comportements (réel/virtuel)
Objectif : Sensibiliser les familles et les enfants aux différents effets des écrans
 - 4) Enjeux autour de l'ouverture aux autres et au monde
Objectif : Développer les partenariats qui permettent la découverte d'environnements variés

Territoires Éducatifs Ruraux (TER)

- La directrice demande si la mairie est engagée dans cette démarche qui a pour vocation d'aider les communes éloignées géographiquement, entre autre des centres culturels, en proposant des soutiens variés. Les TER pourraient par exemple bénéficier d'aides lors des événements liées aux Jeux Olympiques 2024. M.Dessa explique que la mairie avait reçu une proposition de l'Assistante du DASEN, Madame MONTOSIER en Juin 2022 proposant une convention de mise en œuvre du TER en lien avec le collège « Querpon » de Val d'Anast. Cette convention ne précisait pas alors les possibilités offertes aux territoires, ni les éventuels soutiens financiers qu'ils pourraient recevoir, ni les attentes exigées en retour. Le collège du « Querpon » n'étant pas le collège de proximité avec lequel l'école échange, la mairie en concertation avec la directrice du moment , avait alors décliné la proposition. En ayant une meilleure vision des possibilités offertes en signant cette convention, la mairie et la directrice auraient pu faire un autre choix.

Le périscolaire

- M.Dessa explique que l'augmentation des effectifs de l'école demande de la part de l'équipe du périscolaire une adaptation. Ainsi, Sandra Klopocki a été nommée cheffe de service du périscolaire. Les

missions de son poste vont se définir au fur et à mesure car c'est une première pour la mairie de Paimpont. Mme Klopocki sera désormais présente lors des réunions de service, veillera à la communication entre les différents partenaires. Des réunions de concertation avec les différents agents du périscolaire, menées par M.Dessa, continueront de se prévoir comme maintenant.

- Sandra Klopocki est inscrite pour suivre une formation afin de passer le concours d'ATSEM. Nous ne connaissons pas encore les modalités d'organisation de cette formation, mais il est à prévoir que Mme Klopocki soit absente à plusieurs reprises d'ici la fin de l'année scolaire. Les conditions de son remplacement seront à discuter : Est-ce Laëtitia Cottais ou une autre personne qui prendra le relai en tant qu'Atsem dans la classe de TPS PS MS ?

Questions diverses

- **Harcèlement scolaire** et mésentente entre des filles de CM, quelles réponses ?

Depuis début février une situation conflictuelle entre 3 élèves de CM s'enlise au point qu'une famille a souhaité faire appel au 3020, centre d'appel académique de lutte contre le harcèlement scolaire.

L'équipe enseignante s'est entretenue avec les élèves concernées et leurs familles à plusieurs reprises, avec les autres élèves de la classe, a proposé des ateliers de résolution de conflits (en lien avec le programme en Enseignement Moral et Civique). Le programme pHare (programme de lutte contre le harcèlement scolaire) a été déployé et l'Inspecteur de Circonscription a été mis au courant de la situation et l'une des conseillère pédagogique est revenue vers nous.

Les élèves ont proposé des solutions pour permettre un apaisement de leurs relations. Les familles sont aussi engagées dans cette voie. Nous observons depuis quelques jours des signes encourageants montrant une amélioration de la situation.

La prévention contre le harcèlement scolaire est abordée dès la maternelle à l'école sous différentes formes : discussions, débats philo, participation au festival de courts métrages Takorama ou au prix des Incorruptibles qui permet d'évoquer des thématiques telles que le harcèlement, l'apprentissage de l'utilisation des messages clairs entre élèves (pour apprendre à dire ce qui ne va pas et ce qu'on attend de l'autre et trouver une solution à un problème)...

L'école œuvre pour que tous les enfants s'y sentent bien. Il s'agit là d'une préoccupation partagée par tous les membres de l'équipe pédagogique et périscolaire.

Cantine:

- Est-il possible d'obtenir les menus 10 jours à l'avance ? La demande sera formulée à la cuisinière de l'EPHAD.
- Les enfants du deuxième service ont-ils le temps de manger ? Les enfants concernés par le deuxième service passent à table à 12h40. Ils ont largement le temps de déjeuner étant donné la reprise de la classe à 14h.

Classe dehors

- Quelles dispositions seront prises en cas de piqûre de tiques ?

L'équipe pédagogique transmettra aux familles une fiche d'information afin que les parents puissent prendre les précautions nécessaires lors des sorties en plein air prévues à partir du printemps :

- prévoir un pantalon, des manches longues, une paire de bottes.
- Examinez le corps de son enfant lors de la toilette après la sortie ou informer les élèves les plus grands de prendre le temps d'inspecter leur corps.
- En cas de piqûre, utiliser une pince « tire tique » pour retirer la tique et désinfecter. Garder un œil sur la zone de piqûre pendant un mois afin de repérer l'apparition éventuelle d'une rougeur et consulter un médecin dans ce cas.

En cas de repérage d'une tique sur un élève sur le temps scolaire, l'enseignant.e informera la famille afin qu'elle puisse intervenir dès que possible pour traiter la situation mais n'interviendra pas directement au risque de mal retirer le parasite.

L'équipe enseignante pourra prévoir des couvertures afin que les élèves ne s'assoient pas directement dans l'herbe.

- Des parents de maternelle se plaignent que leur enfant tombe malade après la matinée classe dehors du lundi.

L'enseignante et l'Atsem apportent une grande attention à ce que les élèves soient équipés correctement lors des matinées classe dehors en ajoutant quand c'est nécessaire un gilet ou un pull supplémentaire si l'élève semble peu habillé. Les enfants portent bonnet, gants et tour de cou. L'enseignante a expliqué en réunion de rentrée l'importance de prévoir une tenue adaptée à la météo comme par exemple des chaussettes épaisses dans les bottes l'hiver ou même prévoir des après skis pour ceux qui le souhaitent.

Les matinées où la météo est trop mauvaise (températures trop froides, temps pluvieux) les activités sont déplacées dans la journée, reportées ou annulées.

Le contenu des matinées est aussi adapté à la température pour que les enfants soient actifs lors des journées froides d'hiver.

Nous rappelons également que l'école maternelle est pour beaucoup d'enfants l'occasion de multiplier les contacts aux différents microbes et virus qui sont ravis d'évoluer dans une collectivité.

- **Journées d'intégration au collège**

Durant la pause déjeuner, non présence de l'institutrice à la cantine et dans la cour avec les CM lors de la sortie au collège. Était-ce le cas les années précédentes ?

L'enseignante est responsable des élèves sur les temps de cours mais pas sur les temps du midi. Ils passent alors sous la responsabilité des surveillants du collège. L'enseignante profite de cette présence au collège pour échanger avec les professeurs du second degré dans le cadre de la liaison CM2-6ème. L'intérêt d'une journée d'intégration est aussi pour les élèves d'expérimenter une journée de collégien en évitant la présence permanente de leur enseignant.e.

L'enseignante de CM2 explique qu'au moment du repas, les élèves des différentes écoles présentes au collège pour les journées d'intégration étaient placés sur des tables qui leur avaient été réservées. Elle est passée auprès des enfants pour leur demander s'ils souhaitaient qu'elle s'installe avec eux ou s'ils préféreraient qu'elle aille dans la salle réservée aux adultes, salle qui se trouvait juste à côté de la table des élèves (en se penchant, les élèves avaient un visuel sur leur enseignante depuis leur table). A leur demande, elle les a laissés entre eux.

Néanmoins, nous nous chargerons de faire remonter au collège que des personnes ont exigé des élèves de CM qu'ils quittent leur place dès leur repas terminé (même si les copains/copines n'avaient pas fini). Nous encouragerons le collège à conserver la réservation de tables dédiées au CM. Nous pourrions aussi demander au collège s'il est possible de décaler dans l'année ces journées afin qu'elles aient lieu plus tard et qu'ainsi l'ensemble des élèves, CM1 comme CM2, aient davantage grandi (pour information, les journées d'intégration se sont déroulées les 6 et 7 février 2023).

En amont, l'enseignante pourra préparer plus en détails les élèves l'année prochaine ayant une meilleure connaissance de l'organisation de ces journées d'intégration.

- **Horaires**

Merci de respecter les horaires de sortie.

Les élèves sortent de leur classe à 16h30 mais il faut un peu de temps pour s'habiller, se ranger et aller au portail.

L'équipe enseignante formule elle aussi cette demande auprès des parents en ce qui concerne l'arrivée à l'école le matin pour 8h30.

Le dernier conseil d'école de l'année aura lieu le 20 juin 2023.